



nendazpanorama

N° 103 | AVRIL 2010

sommaire

NENDAZPOLITIQUE

Décisions communales 2

NENDAZENSEMBLE

Bonne retraite Albert Michelet . . . 3
 Les apprenties méritantes 4
 Le bureau fiscal et parafiscal :
 à votre service 4

NENDAZBOUGE

La gestion des forêts nendettes . . 7
 Association pour la Sauvegarde
 du Patrimoine Nendard 9
 Info Nendaz Tourisme 10
 Bibliothèque de Nendaz :
 tout un programme 12
 Au nom de la ludothèque 13
 Et que Nendaz bouge 14
 Nendaz sport en photos 15
 Centre sportif, été 2010 16
 Calendrier
 des manifestations 17

NENDAZOPINION

L'importance du bénévolat
 pour la société 18
 Sondages 19

NENDAZPRATIQUE

Agence locale AVS 20

Edité par la commune de Nendaz
 Case postale 8 - 1996 Basse-Nendaz



edito

par Nadine Venetz

Le printemps est là et avec lui la perspective de belles journées ensoleillées. La nature et les hommes paraissent déborder d'énergie pour aborder la belle saison, amenant avec elle des idées nouvelles, des projets que l'on a préparés avec soins. Comme des cadeaux que l'on veut offrir.

Pour bien commencer la saison estivale et rendre agréable cette période propice aux sorties et aux loisirs, la commission sport, animation, culture est heureuse de vous présenter une partie de son programme.

Rendez-vous donc pour la cinquième édition de la Suisse Bouge du mercredi 5 au mercredi 12 mai. Des plus petits de la Crèche du P'tit Bec jusqu'aux aînés du foyer Ma Vallée, ce sont tous les habitants de Nendaz que j'invite à ce challenge disputé cette année avec les communes de Bagnes et d'Orsières. Votre Conseil Communal aussi participera avec beaucoup d'entrain et j'espère de bonheur!

Une escale dans un pays lointain vous fera traverser l'Atlantique au mois de juillet. Grâce à nos dynamiques bibliothécaires et à leur savoir-faire ce voyage vous fera découvrir dans la douceur d'une nuit d'été de nouveaux horizons.

En contribuant aux chasses au trésor organisées par l'Office du Tourisme, des écoliers et leurs sympathiques et engagées enseignantes apportent leur collaboration à une œuvre humanitaire en faveur d'un pays africain. Le

point d'orgue de cette action se déroulera à la Station lors de la traditionnelle braderie de la «mi-août» et accueillera l'association Unipartage qui donnera une couleur toute particulière à ce rendez-vous nendard.

A ceux qui préfèrent l'atmosphère douce et feutrée des salles d'exposition nous vous proposons d'aller à la rencontre des artistes nendards. **L'association Nend'Art revient** et avec elle le plaisir de découvrir tous les artistes et les talents qui nous font rêver. Au cœur de l'été durant quelques semaines nous vous accueillerons pour partir à la découverte de ces œuvres et de leurs créateurs.

A la rentrée scolaire nous aurons aussi la joie d'ouvrir à toute la population nendette un nouveau lieu de rencontre et d'échange. **Lud'Oasis, pour le plaisir des petits et des grands... Le saviez-vous une ludothèque est aussi destinée aux adultes!** Son comité et les services communaux sont à pied d'œuvre et travaillent sans relâche pour vous offrir dans les meilleurs délais un lieu magique où les jeux et la convivialité sont rois.

La belle saison ne le serait pas sans ses décorations florales. **De-ci, de-là naîtront des espaces végétaux pour le plus grand plaisir des yeux:** carte de visite pour les hôtes, attention particulière pour les habitants. Il nous tient à cœur d'y apporter un soin particulier avec la collaboration de nos partenaires. Très belle saison à tous.

Nadine Venetz, présidente
 de la commission
 «Sport-Animation-Culture» ■



les décisions du conseil communal 01.01 > 01.04.2010

par Philippe Charbonnet

Le Conseil communal s'est réuni à 8 reprises entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril 2010. Parmi les nombreuses décisions du Conseil communal nous avons retenu les suivantes. Vous trouvez toutes les décisions communales ainsi que les informations relatives aux décisions d'adjudication sur www.nendaz.org

Dans un but d'intégration à un programme cartographique nécessitée par la procédure initiée d'harmonisation des registres qui doit être menée à terme en vue du prochain recensement fédéral de la population le Conseil communal a accepté un projet de définition de noms de rues pour les villages de la commune.

Le Conseil communal a décidé de doter son service de sécurité d'un radar préventif et analytique. Il a également accepté le remplacement de huit appareils de la protection respiratoire stockés sur le véhicule de première intervention du service du feu.

Le Conseil communal, sur deux séances dédiées à cet objet, a examiné et s'est prononcé sur le rapport de synthèse émanant du Service cantonal de l'aménagement du territoire récapitulant les préavis des services cantonaux consultés dans le cadre du dossier de révision du PAZ communal.

Le Conseil communal a pris acte d'un courrier du 14 janvier 2010 du Département de l'éducation, de la culture et du sport du canton du Valais confirmant l'admission au subventionnement du programme de rénovation du bâtiment existant et de construction de deux salles de classe et d'une salle de gymnastique au centre scolaire d'Aproz.

Le Conseil communal, avec la volonté de construire dans ce secteur le futur dépôt du service communal de voirie, s'est prononcé en faveur de l'acquisition de plusieurs parcelles (environ 11'000 m²) situées au lieu-dit « Les Cartes » à Basse-Nendaz.

Le Conseil communal a pris acte de la création d'une association pour la ludothèque de Nendaz et autorisé la commission communale « sport, animation et culture » à poursuivre ses démarches en vue de la concrétisation définitive du projet de ludothèque.

Le Conseil communal a pris acte des volontés de collaboration future entre la société de développement de Veysonnaz et Nendaz Tourisme SA.

PERSONNEL COMMUNAL

- Engagement de M. Cédric Fournier, Cor/Basse-Nendaz, assistant de sécurité
- Dans le cadre de sa politique de formation d'apprentis et de stagiaires de la filière commerciale le Conseil communal a décidé de mettre en postulation publique un poste d'apprenti de commerce pour l'année 2010.
- Le Conseil communal a décidé de procéder à la mise au concours public de l'engagement d'un « responsable de projet » rattaché au service communal de l'édilité.

EN SAVOIR PLUS → WWW.NENDAZ.ORG



bonne retraite Albert Michelet

par Simon Germanier

Albert Michelet s'en va à la retraite. Officiellement à la fin mai... Quelques vacances en retard aidant, il a un peu anticipé son nouveau statut; histoire de s'y acclimater. Alors salut Albert. Que les vents à venir te soient favorables.

Le service communal des eaux achève ainsi sa mue. L'an passé, c'était son chef, René Michelet, qui s'en allait. Suivi maintenant par son compère, contemporain et ami Albert, Michelet lui aussi. Albert, qui pose ses outils, communaux du moins, et cesse ses

tournées sur les chemins de l'eau, sur le réseau d'alimentation des soifs et des bains. Il a l'âge de se le permettre (car né en 1945); l'âge aussi de goûter aux satisfactions du devoir accompli tout au long d'une carrière riche de 31 ans d'expérience.

Au bénéfice d'un CFC d'appareilleur, Albert a parfait ses connaissances auprès de presque tout ce que Nendaz comptait d'entreprises de sanitaires dans les années 60 et 70. Puis, un jour de fête nationale 1979, il a répondu à l'appel communal qui voulait dans les

rangs de ses serviteurs un «monteur en installations sanitaires». Il allait y consacrer le reste de ses œuvres. Avec une compétence et une efficacité remarquables qui en ont fait un exemple à suivre. Albert a tout connu du réseau d'eau auquel il a contribué au développement fulgurant.

Discret et efficace, serviable et fiable, méticuleux, précis, tenace... on pourrait poursuivre les qualificatifs au risque de froisser sa modestie, mais pas la réalité. Disons encore sa fidélité; aux camarades du quotidien, à toutes les tâches menues et gigantesques, à l'application assidue des règles de sa fonction. Appelez-le, il arrive; demandez-lui, il répond; il faut de l'eau, voici de l'eau... L'homme d'action qui exécute, qui dépanne, qui contrôle... Belles dispositions que toutes celles-là, tant humaines que professionnelles, qui nous quittent aujourd'hui. Albert, sympa et sérieux, qui nous laisse un souvenir lumineux.

Merci beaucoup. Merci pour tout ce que tu as accompli, tant d'années durant au service de la communauté. Nous te souhaitons une retraite heureuse et fructueuse; qui te donne, entre autres choses, un peu plus de temps pour arpenter, avec Pierrette, les chemins bucoliques que tu affectionnes. Et pour soigner ce bétail, cher au cœur et à l'esprit du vrai Nendard que tu es.



les apprenties méritantes

par Myriam Bornet

Réuni en séance du 10 septembre 2009 le Conseil communal de Nendaz, sur proposition de la commission enseignement et formation, a attribué le prix de l'apprenti méritant 2009 à M^{lles} Isadora Crettaz et Nadège Glassey.

Présentée par l'imprimerie IGN, MM. Gaëtan Fournier et Gérard Lambiel, la candidature de M^{lle} Crettaz a été retenue suite aux brillants résultats obtenus tout au long de sa formation ainsi que la mention obtenue pour son travail personnel aboutissant au prix spécial de meilleure apprentie polygraphe romande 2009.

M^{lle} Nadège Glassey, candidature présentée par Gaby Sports, M^{me} Valérie Moral, a également obtenu les critères pour l'obtention de ce prix. M^{lle} Nadège a en effet, mené en parallèle une carrière professionnelle et sportive. Dans sa formation, elle a su faire preuve



d'une grande motivation. Excellente collaboratrice, aux dires de son employeur, Nadège a toujours montré beaucoup d'enthousiasme dans son travail.

La municipalité les félicite et leur souhaite plein succès pour la suite de leur carrière professionnelle.

le bureau fiscal et parafiscal : à votre service

par Simon Germanier

Le bureau fiscal et parafiscal se trouve au sous-sol du bâtiment communal de Basse-Nendaz. Il occupe deux employées et un apprenti. Sa mission est assez simple à décrire : dépend de lui tout ce qui relève des impôts et des taxes. Le travail est organisé sur un rythme annuel, chacun des domaines à traiter ayant cette périodicité. En effet, impôts, taxes du service des eaux, de la voirie, de promotion touristique, ou autres, font l'objet d'une facturation annuelle, bien qu'à des échéances diverses. Leur préparation (déclaration/relevé, taxation, calculation, notification) s'échelonne donc selon un programme préétabli, mais non moins contraignant.

En bref et en résumé, le bureau fiscal et parafiscal fournit la quasi-totalité de la recette communale, subventions exclues. **Deux chiffres qui cadrent le volume du travail : en 2009, ce bureau a notifié quelque**

19'000 factures représentant 31 millions de francs.

Une journée ordinaire au bureau fiscal et parafiscal

Nous avons demandé à Noëlle Michelet, actuelle cheffe de bureau, de nous présenter son quotidien professionnel et celui de ses collègues.

NP: Nous sommes vers mi-mars. Quels sont les principaux travaux du bureau actuellement ?

NM: Mars est le mois de la rentrée des déclarations d'impôt 2009 ; celui de la préparation des factures relatives aux taxes de raccordement, celui de l'inventaire des décomptes de construction à réclamer à ceux qui ont construit l'an passé... Principalement.

NP: Commençons donc par les déclarations d'impôt. En quoi consiste votre travail à leur réception ?

NM: A leur contrôle général. En quelques mots : à enregistrer leur retour ; à contrôler les indications en première page (état-civil, famille, profession, employeur, domicile, nouveau numéro AVS, etc.) et leur concordance avec le contrôle des habitants, à compléter si besoin ; puis nous contrôlons les pièces jointes et faisons leur classement selon l'ordre chronologique de la déclaration ; ensuite nous complétons les valeurs locatives ainsi que les valeurs cadastrales en fonction des données de nos fichiers. Nous relevons également les références bancaires en vue d'éventuels remboursements d'impôt. Pour les contribuables domiciliés hors de la commune nous prêtons une attention particulière aux informations fournies relatives aux adresses, ou à la représentation fiduciaire. Enfin les déclarations sont préparées pour leur remise à la commission d'impôt du district.

NP: Peux-tu nous donner une idée quantitative du volume de ce travail?

NM: Peut-être celle-ci. La dernière semaine de mars nous avons enregistré la rentrée de 244 déclarations d'impôt (toutes catégories confondues); le contrôle d'une déclaration occupe un employé pendant environ 5 minutes (pour les domiciliés à Nendaz, un peu moins pour les autres). C'est une moyenne bien sûr.

NP: D'autres travaux relatifs aux impôts, en cette période de l'année?

NM: Bien sûr. Notre bureau est à disposition pour remplir les déclarations des personnes à l'AVS qui nous le demandent. Ce travail est concentré sur les après-midi, sur rendez-vous la plupart du temps. A ce jour (24 mars) nous avons rempli 93 déclarations 2009 de cette manière. A part cela les notifications d'impôt sont imprimées une fois par semaine (534 pendant la dernière semaine de mars, ainsi que 192 autres factures), au gré des communications qui nous sont faites par le canton.

NP: Les travaux quotidiens, quels sont-ils?

NM: Le traitement du courrier, tous les jours. Le contact avec les citoyens; le téléphone sonne beaucoup ces jours-ci (88 fois la dernière semaine de mars) et les visites au guichet sont fréquentes (49 pendant le même laps de temps). Presque toutes liées aux déclarations d'impôt ou aux paiements anticipés par tranches. Pour le reste les travaux quotidiens de base changent périodiquement en fonction des échéances respectives.

NP: Les travaux en préparation maintenant?

NM: Ceux en vue de la taxe de promotion touristique. Nous attendons les déclarations pour les loueurs et nous nous préparons pour les facturations. Ces indications nous sont fournies par Nendaz Tourisme. Et puis, je l'ai déjà dit, les décomptes à réclamer aux constructeurs de bâtiments de l'an passé. C'est une mission nouvelle qui nous a été confiée par le service cantonal des contributions.

NP: Vous facturez à peu près toute la recette communale. Et l'encaissement à proprement parler?

NM: L'encaissement n'est pas de notre ressort; il est fait par la comptabilité communale qui notifie les rappels et conduit les opérations de poursuites lorsque c'est nécessaire. C'est la comptabilité aussi qui facture les intérêts de retard.

Hier et aujourd'hui

Nendaz Panorama avait déjà consacré un article au bureau fiscal et parafiscal en mai 1981 (N° 14). En guise de clin d'œil voici une brève comparaison des deux époques... susceptible d'en dire long.

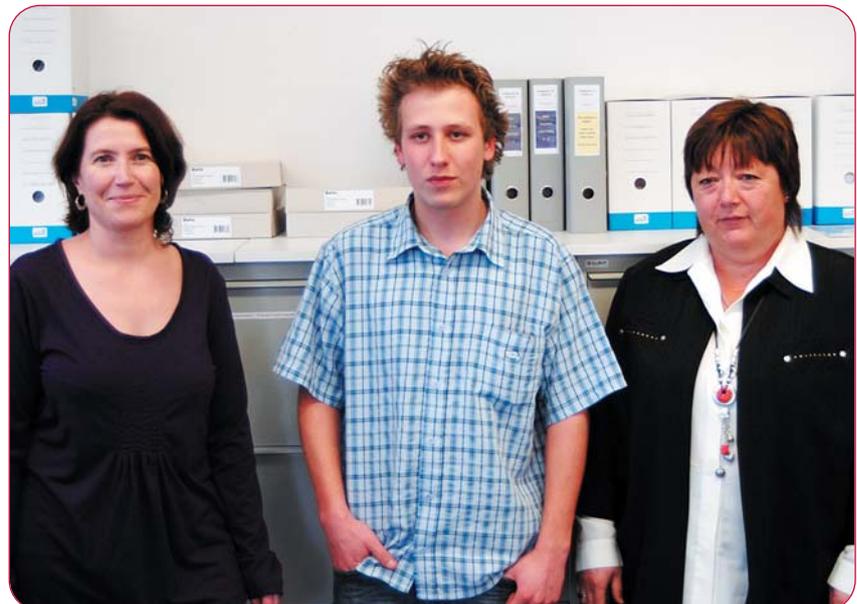
Quelques chiffres comparatifs

	1980	2009
Montant des facturations faites par le bureau	7'500'000	31'000'000
NOMBRE DE FACTURES:		
bordereaux d'impôt	4'610	11'201
taxes d'utilisation des eaux	1'790	4'347
taxes de raccordements	95	175
taxe de promotion touristique		1'230
autres factures	760	2049
TOTAL	7'255	19'002

Réduction de l'effectif du personnel et augmentation du volume de travail. L'illustration on ne peut plus expressive du gain de productivité généré par l'évolution de l'informatique de bureau.



1981, de gauche à droite: Edmond Fournier, agent fiscal; Pierre-André Fournier, apprenti 3^e année; Brigitte Bornet, secrétaire, Freddy Fournier, responsable parafiscalité.



2010, de gauche à droite: Noëlle Michelet, cheffe de bureau; Marc Bourban, apprenti 2^e année; Liliane Bourban, secrétaire.

25 ans de service pour Noëlle Michelet

Noëlle Michelet, Haute-Nendaz, est entrée au service de la commune en mai 1985; il y a donc 25 ans. Titulaire d'un diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Sion, après de brefs séjours linguistiques en Allemagne et en Angleterre, elle obtient un poste de secrétaire auprès du bureau fiscal et parafiscal de l'époque, dans lequel elle gravit successivement tous les échelons hiérarchiques jusqu'à celui de cheffe de bureau, qu'elle occupe depuis 2001. A la fois discrète et efficace, Noëlle a de surcroît un excellent contact avec le contribuable, atout majeur pour une fonction comme celle-là. Voici que s'ajoute la fidélité à son palmarès. Nos félicitations et remerciements. Interview.

NP: Noëlle, tu as tout connu de la fiscalité et de la parafiscalité nendettes. Quelle est l'essentielle différence entre 1985 et aujourd'hui ?

NM: Indiscutablement l'évolution générée par l'informatique. Il n'y a quasi plus de comparaison possible entre l'élaboration d'un bordereau d'impôt en 1985 et celle de 2010. Et

puis le volume des dossiers à traiter qui s'est multiplié plusieurs fois.

NP: C'était mieux avant, ou maintenant ?

NM: Je ne peux pas répondre comme ça. J'ai aujourd'hui des responsabilités que je n'avais pas à l'époque. Et puis l'ambiance générale du travail n'est plus la même non plus. Difficile donc de comparer. Aujourd'hui la proportion des tâches fastidieuses par rapport à l'ensemble a nettement diminué. Bref, j'avais du plaisir en 1985, j'en ai encore aujourd'hui. Ah oui! Une belle amélioration à signaler, dans le statut du personnel: l'horaire variable et la flexibilisation du temps de travail.

NP: 25 ans de service. Un bon souvenir ?

NM: Des bons souvenirs. Les gens qui vous remercient sincèrement pour les services que vous leur rendez dans le quotidien du travail. Par un simple mot, un sourire, parfois aussi avec une petite attention. Comme celle-ci... (derrière elle un petit lapin de Pâques en chocolat). Ce qui démontre que même dans un domaine comme la perception des impôts votre travail peut susciter de la reconnaissance.

NP: Et un mauvais ?

NM: Même type de réponse; des mauvais souvenirs. Ceux de frictions verbales, parfois assez âpres, au guichet par exemple. Mais passons, c'est dans l'ordre des choses.

NP: Davantage avant que maintenant ?

NM: Peut-être, oui. Bien que ce soit plutôt une impression. Parce que j'ai aujourd'hui une habitude que je n'avais pas hier. Et puis actuellement le personnel du bureau est féminin (ce qui n'était pas le cas il y a quelques années) et cela a peut-être une influence positive.

NP: A ton avis le fisc est-il « juste » ?

NM: (réflexion) Juste n'est pas le bon mot. Je pense que le fisc est « équitable » dans le sens où nous avons à traiter tous les contribuables de la même manière par rapport à des dispositions légales voulues par les citoyens. Par contre de savoir si ces dispositions légales sont « justes » c'est à chacun de répondre dans la mesure où chacun est citoyen. Et dispose de droits pour l'améliorer s'il le juge utile.





la gestion des forêts nendettes

par Frédéric Bourban, garde-forestier



Quelques chiffres...

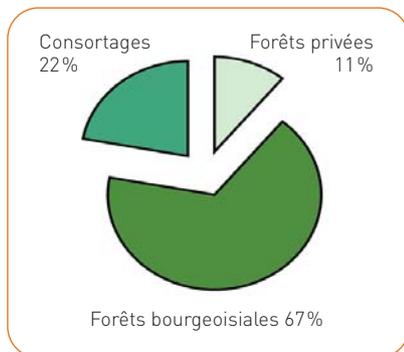
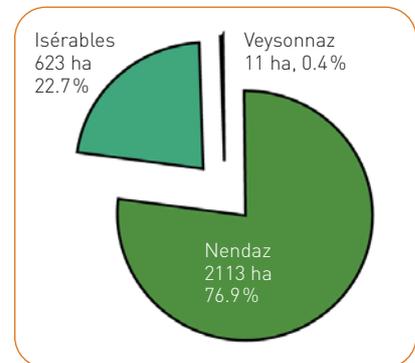
Avec une superficie de 2339 ha la forêt couvre environ 27% du territoire nendard. Elle s'étire des rives du Rhône à 480m d'altitude jusqu'à la zone subalpine des alpages vers 2300m.

Ces massifs forestiers sont la propriété de la Bourgeoisie de Nendaz mais également de consortages d'alpage et de privés.

Gestion, surveillance et police forestière

Chaque propriétaire forestier est tenu d'entretenir sa forêt et jouit d'une certaine liberté d'action à l'intérieur du cadre légal fixé par la loi forestière fédérale et cantonale. Pour le domaine public, cette tâche est de la compétence de la commission «Bourgeoisie et Forêts».

Ecoforêt est responsable de la gestion des forêts publiques et privées sises sur les territoires des communes de Nendaz, Isérables et Veyonnaz (fig.2). Une commission interbourgeoise, présidée par Philippe Fournier, vice-président, réunit les «commissions Forêts» des communes de Nendaz et Isérables, soit 7 membres et siège 3 à 4 fois par an en tant que Conseil d'administration. La Commune de Veyonnaz n'est pas partenaire dans l'entreprise Ecoforêt.



Les tâches de surveillance et de police forestière sont confiées à des gardes-forestiers diplômés et assermentés par le Préfet de district. Cette tâche est subordonnée à l'Inspecteur d'arrondissement et consiste principalement à la surveillance des sites de protection de la nature (Gouille d'Ouché, Pierrier de Dzerjonnaz, Berges de la Printse, etc.), aux relevés de terrain pour les demandes de servitudes et de défrichements ou encore à dénoncer toutes les atteintes au patrimoine forestier mettant en péril sa pérennité.

RÉPARTITION DES SURFACES FORESTIÈRES

	SURFACE PRODUCTIVE ha	SURFACE FORESTIÈRE ha	POSSIBILITÉ m ³	NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES
Commune de Nendaz				
Forêts privées	250	250	500	45
Consortages	410	510	410	6
Forêts bourgeoises	1453	1579	3900	1
Total Nendaz	2113	2339	4810	52

N. B. : plus de détails sous www.ecoforet.ch/l'entreprise/les chiffres

Travaux forestiers et biodiversité

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Confédération a introduit un nouveau système de subventionnement pour l'entretien des forêts: elle s'engage, par le biais d'une **convention-programme quadriennale (2008-2011)**, à aider financièrement les cantons en

allouant des crédits pour la gestion des forêts de protection, pour les projets de biodiversité ou encore des aides pour l'économie forestière.

Le canton fait de même avec les propriétaires forestiers publics par le biais des triages.

Ecoforêt est donc le signataire du contrat de prestations avec le canton du Valais et représente valablement les trois communes concernées.

Le but de cet effort commun est de maintenir, voire de renforcer durablement l'effet de protection de nos forêts.

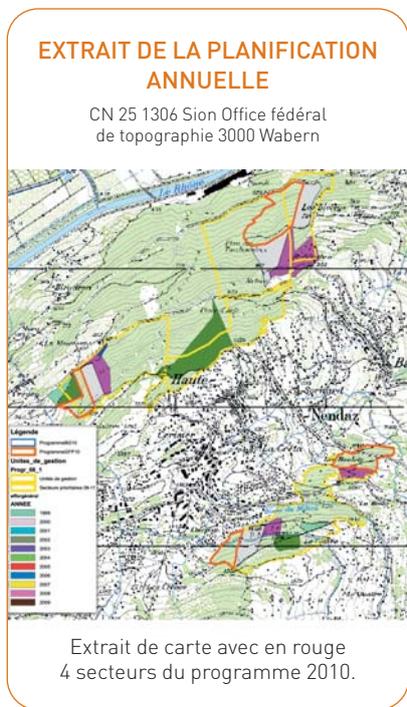


Le triage forestier s'engage donc à traiter 244 ha en quatre ans, soit environ **60 ha annuellement**, ce qui représente une surface un peu plus grande que le lac du barrage de Cleuson chaque année...

Programme des travaux 2010

Toutes les forêts nendettes ne sont pas exploitables dans le cadre de cette convention programme. Seuls les peuplements répondant à des objectifs pointus de protection peuvent être traités et mis au bénéfice de subventions.

Ces périmètres d'intervention sont fixés dans une planification à moyen



terme d'une vingtaine d'années. Le garde-forestier décide donc, d'entente avec le propriétaire, des surfaces à traiter annuellement et soumet son programme à l'Inspecteur d'arrondissement. L'état sanitaire, la stabilité du peuplement, l'urgence d'intervention ou des raisons économiques influencent ce choix.

Pour cette année, Ecoforêt a planifié le traitement de 15 secteurs différents pour une surface estimée à 65 hectares.

Nendaz: Moudonnaz, Tsarbounires, Bouillets, Plan-Désert, Bandé, Forêt des Eaux, Dzelon, Baar et Maretse de Novelly. Ces deux dernières surfaces sont des mesures en faveur du gibier.

Isérables: Savolin, Rouatcha, Enteillires, Bévieux et Forêt du Clou.

Le programme est bien sûr fortement influencé par les conditions de neige et météorologiques, par les dégâts phytosanitaires, par la flexibilité des sous-traitants et par les aléas de la gestion d'entreprise...

Voilà, nous espérons avoir servi la population nendette par ces quelques informations sur la gestion de nos forêts et restons bien entendu à l'entière disposition des personnes souhaitant des informations plus détaillées.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard

par Albert Lathion

En décembre 1995, lors de la présentation du dictionnaire du patois de Nendaz, Arsène Praz a commencé son allocution par : « Dèquye n'in fé de chin qu'é anchyan noj an achyâ? » Qu'avons-nous fait de ce que nos ancêtres nous ont laissé ?

L'ASPN, Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard, fondée en 1996, mise en route par l'autorité communale, fait son possible, mais ne peut faire de miracles. Ce ne sont pas seulement les moyens financiers qui manquent, mais surtout les moyens humains. La Confrérie du Moulin du Tsâblo, formée d'une vingtaine de travailleurs bénévoles, est incontestablement le moteur de notre association. Notre confrérie a la particularité de n'être accessible que par le travail. Seuls les membres de l'ASPN qui ont fourni 20 heures de travail et qui s'engagent à exécuter si nécessaire 10 heures de corvée par an y sont admis. Des milliers d'heures de travail ont ainsi été fournies et ont permis, en plus de l'achèvement du moulin et de son entretien, de mener à bien les autres activités de l'association.

Parmi celles-ci, certaines furent plus importantes, comme l'amenée de l'eau potable au moulin et l'installation de toilettes pour le confort des utilisateurs. Pour ceux qui l'ignorent, le moulin est à louer pour de petites fêtes de famille ou de groupe.

Un autre travail a occupé la confrérie, c'est la restauration du grenier de Saclentse. Charly Métrailler, merci à sa générosité, a donné son grenier, situé en face de la chapelle de Saclentse, à l'ASPN. Nous avons dû refaire complètement la toiture, ce qui a généré du travail pour les confrères durant tout un été. L'ASPN a effectué le travail, mais cette restauration a pu se faire grâce aux organisateurs de la Fête à Saclentse, en 2007, qui ont mis à disposition le bénéfice de la journée pour cet objet. Ce grenier nous sert actuellement de dépôt pour le matériel ancien que de nombreux Nendards nous ont offert et qui attend nettoyage et restauration.

Jusqu'à la restauration du moulin du Tsâblo, le patrimoine ancien de Nendaz a souffert du manque d'intérêt de nos autorités. Nous devons un grand merci à la commune qui nous a particulièrement aidés en trois circonstances: la construction du moulin et sa mise en route, le retour des anciens vitraux à l'église paroissiale et l'amenée de l'eau potable au moulin.

le moulin du Tsâblo



Tout l'hiver, tristement
Il a somnolé, il attend.
Il attend avec impatience
Au printemps la jouissance.
Arrivant en chantant
L'eau du bisse cheminant
Lui redonner son entrain
Que demain tout soudain
L'eau du Bisse du Milieu
Fasse couler en ce lieu
Cette poudre qui est farine
Et qui réjouit nos mines



Heureusement beaucoup de Nendards ont sauvegardé de nombreux témoignages de notre passé et préféré la mémoire de leurs ancêtres à quelques francs de brocanteurs qui ne songeaient qu'à leur profit. Qu'ils en soient remerciés. C'est grâce à la mise à disposition de ce matériel privé que nous avons pu organiser plusieurs expositions telles que : « La culture du fil », « De la terre à l'assiette » ou « Le chemin du pain ».

Dans notre patrimoine, ce qui est le plus en péril, c'est bien entendu notre patois. Un groupe de travail, sous la responsabilité de Maurice Michelet, travaille bénévolement à un grand projet de conservation sonore et visuelle. Je dis bien conservation, car seule la mise au musée pendant qu'il existe encore suffisamment de bons patoisants peut permettre de garder à jamais ce qui fut la langue vernaculaire des Nendards. Ce groupe, composé d'une dizaine de personnes, a pour but de diffuser, par Internet, sur la base du dictionnaire du patois de Nendaz, des textes, des sons et des images illustrant ce que fut le Nendaz d'autrefois sans oublier celui d'aujourd'hui. Pour que ce projet aboutisse, il est nécessaire que Nendaz tout entier se mette à la tâche. Ce travail est prévu sur 4 à 5 ans. Un échantillon sera présenté à la population et aux autorités afin de trouver les fonds nécessaires. Beaucoup de travail se fera en bénévolat, mais des professionnels sont indispensables.

Pour ma part, après douze ans de présidence de l'ASPN, je passerai le témoin à l'occasion de la prochaine assemblée générale. J'ai eu beaucoup de plaisir pendant ces années de travailler avec un groupe enthousiaste et toujours disponible. Ma passion me dit que je ne cesserai pas mon activité au service de la Confrérie du Moulin du Tsâblo et du patois nendard.

un exercice touristique positif

Résumé de l'assemblée générale de la SD, par Sébastien Epiney



Nendaz a enregistré une hausse de ses nuitées de 0.58% pour l'exercice 2008-09. Il s'agit du 7^e exercice positif de suite. La progression est certes mesurée, mais il n'en demeure pas moins que, malgré la situation économique difficile, la tendance positive constatée depuis plusieurs années à Nendaz s'est maintenue.

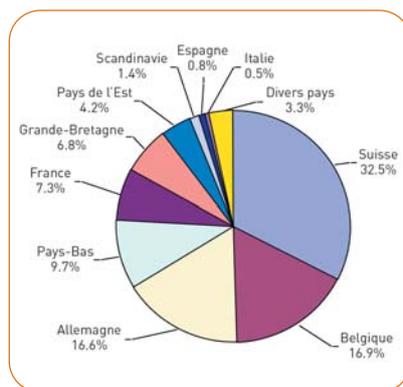
L'importance des résidences secondaires

Le nombre total des nuitées comptabilisées pendant l'exercice est de 720'243. Il a donc progressé de 0.58 % sur l'ensemble de l'année. Ce résultat fort réjouissant a été réalisé surtout grâce à une forte présence des propriétaires de résidences secondaires. Voilà la preuve que des lits non loués mais bien utilisés ne sont pas des lits froids. L'occupation est fondamentale à notre économie, elle passe par la location ou par l'occupation des propriétaires eux-mêmes. Après plusieurs années successives de progression, les nuitées commerciales sont par contre en légère diminution (-2.98%) pour un total de 396'480. Elles correspondent à 55% des nuitées totales. Les nuitées propriétaires (323'763), qui font 45% du total, enregistrent une progression de 5.3%.

Une saine répartition de la clientèle commerciale

La répartition par pays de la clientèle se fait uniquement pour les nuitées commerciales. Il est à relever que la part des clients internationaux est en progression (+4.1%) à 67.5% des nuitées. Six pays (Suisse, Allemagne, Belgique, Hollande, France et Grande-

Bretagne) génèrent près du 90% de la clientèle. En y ajoutant le groupe «pays de l'Est» (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Pologne, Russie et Ukraine) la diversité de la provenance (12 pays) donne une certaine sécurité lors de périodes de crises.



Plusieurs marchés ont connu une progression intéressante ces dernières années, plus particulièrement la Belgique, la Grande-Bretagne et les pays de l'Est.

Renouvellement des labels de qualité

L'exercice 2008-09 a également été l'occasion pour Nendaz de renouveler ses labels de qualité. Labellisée «Familles Bienvenues» depuis 1997, Nendaz a passé avec succès l'audit réalisé en 2009 par la Fédération Suisse du Tourisme.

Après avoir obtenu la labellisation «Valais Excellence» en 2006, Nendaz Tourisme a continué à œuvrer pour améliorer ses processus. L'an dernier un audit de qualité par la société ProCert s'est conclu favorablement et

a permis de renouveler tous les labels. Pour rappel, «Valais Excellence» comprend les labels suivants :



Marque Valais



Label européen lié à la qualité



Label qualité de la Fédération Suisse du Tourisme



Label européen lié à l'environnement et à la sécurité

Ces marques de reconnaissance doivent être réévaluées tous les trois ans et les exigences sont toujours plus élevées. C'est une réelle satisfaction pour Nendaz Tourisme d'avoir obtenu le renouvellement de ces deux labels.

Plus de moyens pour le futur

L'assemblée générale de Nendaz Tourisme/Société de Développement du 16 mars a approuvé une augmentation de la taxe de séjour de Fr. 0.50, pour la porter à Fr. 2.50. Cette modification entrera en vigueur pour l'exercice touristique 2010-11 et apportera des encaissements supplémentaires d'environ Fr. 300'000.- par année. Ces moyens supplémentaires permettront à Nendaz de continuer les améliorations de services, d'animations et de produits entamées depuis quelques années. Cela devrait grandement contribuer au maintien du trend positif à Nendaz. Le budget pour l'information, l'animation et la promotion pourra ainsi être porté à 2.5 millions, dont 1 million pour la promotion. Il est important de préciser que ces 2.5 millions ne comprennent pas les entretiens extérieurs (sentiers pédestres, sentiers raquettes, VTT, piste de ski de fond) et le centre sportif, notamment, financés par la Commune de Nendaz.

Pour rappel, conformément à l'art. 17 de la loi sur le tourisme de 1996, «la

ANNÉE	HIVER	ÉTÉ	FORFAITS	TOTAL	AUGMENTATION ANNUELLE EN %
2001/02	282'943	88'644	157'682	529'269	+
2002/03	301'794	97'812	166'781	566'387	+ 7.01
2003/04	303'183	97'908	169'827	570'918	+ 0.80
2004/05	315'106	108'712	177'940	601'758	+ 5.40
2005/06	301'121	100'092	251'814	653'027	+ 8.52
2006/07	316'323	109'842	245'655	671'820	+ 2.88
2007/08	352'652	118'547	244'896	716'095	+ 6.59
2008/09	348'658	116'345	255'240	720'243	+ 0.58

taxe de séjour est perçue auprès des hôtes qui passent la nuit dans le rayon d'activité d'une société de développement reconnue». Par contre la loi prévoit une exonération de la taxe pour «les personnes domiciliées sur le ter-

ritoire de la commune où s'exerce la perception».

En conséquence la population de Nendaz n'est pas assujettie au paiement de la taxe de séjour et ne subira

donc aucun désagrément suite à l'augmentation susmentionnée.

LES PROJETS ET ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2010

Chemin des sculptures

L'an dernier nous avons mis en place un chemin des sculptures en collaboration avec l'artiste fribourgeois Raphaël Pache. 17 œuvres, toutes en bois, ont été exposées sur un parcours partant devant nos bureaux pour amener les visiteurs dans le vieux village de Haute-Nendaz avant de passer par l'antenne et de continuer à travers bois pour revenir en station jusqu'à Nendaz Tourisme. Comme cette exposition de sculptures a rencontré un très grand succès, nous avons décidé de rééditer l'expérience cette année.

Pour cette année nous sommes heureux de présenter deux artistes aux styles différents:

- M. Raphaël Pache qui nous fera découvrir ses nouvelles œuvres réalisées sur de belles pièces de bois (du chêne et d'autres essences) et, également, dans d'imposants blocs de pierres.
- M. Gilbert Constantin, domicilié à Bieudron, qui présentera des sculptures en mélèze, en arolle et en métal.

Une brochure explicative sera disponible aux guichets de Nendaz Tourisme dès fin mai. Elle vous donnera des informations sur les sculptures présentées.

En complément de cette exposition en plein air, vous pourrez également contempler diverses sculptures sur la promenade du Bisse Vieux. C'est un autre artiste, bien de chez nous, M. Nicolas Fournier qui les réalise ce printemps pour égayer vos balades au cours de l'eau.

Chasses au trésor

Cette année les chasses au trésor proposées par l'Office du tourisme ont pour thème le Burkina Faso. Objectif: favoriser l'apprentissage, le jeu et le respect de la nature tout en sensibilisant à des réalités d'ailleurs.

Chaque année, l'Office du tourisme réalise quatre chasses au trésor pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.

Ces parcours, ouverts au public gratuitement de juin à octobre, sont très appréciés. Pour donner un ordre de grandeur: en 2009 plus de 2000 enfants ont profité de ces jeux de pistes qui associent le plaisir de l'énigme, l'apprentissage, la promenade et la sensibilisation à la nature.

Cette année l'Office du tourisme en collaboration avec la commune de Nendaz a choisi de s'associer à une organisation humanitaire qui fête ses 10 ans d'actions. Unipartage a été créé par de jeunes valaisans. Cette association œuvre dans un esprit de développement durable et local pour l'éducation au Burkina Faso (parrainage d'écoliers, financement et construction de bibliothèques scolaires et de salles de cours mais aussi d'un poulailler).

Les thèmes des différents jeux de pistes de cette année se rapportent au Burkina Faso et plus précisément à la vie des enfants burkinabés. Afin de sensibiliser les jeunes d'ici, nous avons proposé aux écoles de collaborer à l'élaboration des chasses au trésor. Trois classes de l'école primaire de Haute-Nendaz ont joué le jeu. Les élèves vont préparer eux-mêmes les questions, énigmes et panneaux des différents parcours. Pour leur plus grand plaisir et celui de tous les futurs chasseurs de trésor!

Les questionnaires des différents jeux de pistes seront disponibles dès la mi-juin à l'office du tourisme. Laissez-vous emporter par l'aventure, découvrez les trésors de nos régions et du Burkina Faso.

L'association Unipartage présentera ses réalisations lors de la Braderie du 14.08.2010 à Nendaz. Lors de cette journée, une chasse au trésor inédite sera proposée à vos enfants dans l'enceinte de la fête. Réservez-lui bon accueil: en plus d'amuser vos jeunes, elle permettra de récolter des fonds pour les projets d'Unipartage au Burkina Faso.

Pour en savoir plus sur Unipartage:
www.unipartage.ch

bibliothèque de Nendaz, tout un programme!

par Véronique de Preux



animations 2010

- 1^{ER} VENDREDI DU MOIS
Bébés lecteurs de 09h30 à 11h00, ouverture de la bibliothèque pour les enfants en âge préscolaire et leurs parents.
- DU 19 AVRIL AU 29 MAI
Les Ateliers «Touche à Tout»
 - Vendredi 28 mai: atelier pour les adultes à 19h30, prix 20.-
 - Samedi 29 mai: atelier pour les enfants de 6 à 12 ans à 10h00, prix 15.-. La participation aux ateliers se fait sur inscription auprès de la bibliothèque. Lors des ateliers, vous fabriquerez votre propre création, Mathilde se chargera de les cuire et vous pourrez venir les récupérer à la bibliothèque une semaine après.
- 23 AVRIL
Animation pour la journée mondiale du livre. Lecture toutes les heures à la bibliothèque: 14h-15h-16h-17h.
- DU 14 JUIN AU 6 SEPTEMBRE
Escale au Pérou: exposition
 - 22 juillet: soirée péruvienne avec diffusion d'un film en plein air si le temps le permet et autres découvertes sur le Pérou.
- AUTOMNE, DATE À DÉTERMINER
Le conte du mercredi - Contes pour les enfants
- 12 NOVEMBRE
Contes pour adultes à 20h30 (Nuit du conte)

Longtemps considérées comme des lieux statiques parfois même poussiéreux, les bibliothèques valaisannes subissent, depuis quelques années déjà, une profonde métamorphose. Les bibliothèques rajoutent d'autres compétences au service de prêt et se transforment petit à petit en de véritables lieux de culture, de rencontres et d'animations. Egalement soucieuses de l'environnement et de la qualité de leur prestations, de plus en plus de bibliothèques portent le label Valais Excellence, gage de la qualité de leur service et de leur rôle dans la protection de l'environnement.

La bibliothèque de Nendaz suit cette nouvelle vague et y plonge même avec un plaisir non dissimulé tant au niveau de la certification qualité que de son programme d'animation.

Le 12 avril 2010, la bibliothèque a obtenu le **label qualité Valais Excellence**. Ce label distingue les entreprises valaisannes les plus performantes et les plus citoyennes, soucieuses de leur rôle social et environnemental et désireuses de tendre vers une amélioration constante de leurs produits et services. Le label garantit le respect des normes ISO 9001 pour la démarche qualité et ISO 14001 pour la protection de l'environnement. Par le travail de certification effectué durant l'année 2009, la bibliothèque a gagné en efficacité, en qualité et en visibilité et ce, dans le but constant d'offrir toujours les meilleures prestations à ses lecteurs.

La bibliothèque de Nendaz a également comme ambition de présenter à ses lecteurs un programme d'animation

varié et adapté aux divers publics de la bibliothèque afin de contribuer à l'offre culturelle de la commune de Nendaz.

Au programme de ces animations, les traditionnelles matinées des **Bébés lecteurs** tous les premiers vendredis du mois de 09h30 à 11h00. Ouvertes à tous, ces matinées permettent aux petits enfants avant l'âge scolaire ainsi qu'à leurs parents de passer un moment de lecture, de découverte et de rencontre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La bibliothèque organise également deux **soirées de contes** pour les adultes durant l'année, une au printemps et l'autre en automne. Lors de la dernière soirée de contes, qui a eu lieu le 26 mars 2010, la bibliothèque a accueilli Marie Emilie Louise et ses contes valaisans. Dans une ambiance valaisanne et printanière, Marie Emilie Louise a conquis son public grâce à son énergie, son humour et surtout son flot de paroles inimitable. En automne, les contes seront aussi à l'honneur pour les enfants avec un mercredi après-midi de contes pour les enfants.

Dès le 19 avril, les **Ateliers Touche à Tout** s'invitent à la bibliothèque avec cette année la céramique comme invitée d'honneur. Le principe des Ateliers Touche à Tout est de présenter un thème au travers d'une exposition et d'ateliers pratiques. Pour cet atelier sur la céramique, la bibliothèque présentera des pièces créées par Marie-Laure Carron et Mathilde Roux et le vendredi 28 mai à 19h30 se tiendra un atelier découverte de la céramique pour les adultes et le 29 mai à 10h00 un atelier pour les enfants.

Durant tout l'été, la bibliothèque fera une **escale au Pérou** pour vous faire découvrir la culture, la littérature, la musique et le cinéma de ce pays. Le 22 juillet 2010, une grande soirée sous les couleurs du Pérou sera organisée avec la diffusion d'un film péruvien et plein d'autres découvertes.

Vous trouverez les annonces des animations sur le site de la commune de Nendaz ainsi que sur la page de la bibliothèque <http://www.nendaz.org/commune/bibliotheque.html> ou encore à la bibliothèque même.

La bibliothèque continue bien évidemment de vous offrir un choix varié de romans, documentaires, revues ou encore DVD et ne cesse chaque mois d'acquérir des nouveaux ouvrages. Si l'ouvrage que vous cherchez ne se trouve pas dans les rayons, les bibliothécaires se feront un plaisir de l'emprunter dans une autre bibliothèque membre du réseau et le faire venir à Nendaz. Vous pouvez également consulter notre catalogue en ligne de la bibliothèque sur la page Web de la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte le :

- Lundi-Mercredi : 14h00 - 19h00
- Jeudi : 14h00 - 17h00
- Vendredi : 14h00 - 18h00
- Samedi : 09h00 - 12h00

Bibliothèque de Nendaz
Centre scolaire de la Biolette
027 288 13 45
bibliotheque@nendaz.org

EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDAZ.ORG/BIBLIOTHEQUE



au nom de la ludothèque

par Sarah Praz

La ludothèque a désormais un nom ! Il faut encore des jeux et des personnes motivées qui pensent que le jeu permet l'apprentissage et l'épanouissement de la personnalité et contribue à tisser des liens sociaux.

Suite et fin du concours pour trouver un nom sympa à la ludothèque. Un grand merci à tous les participants ! Ce sont les élèves de 6ème primaire de la Biolette qui ont su séduire le jury par un nom tout à fait approprié au local : **Lud'Oasis**

Oyez, Oyez, braves joueurs ! Les petits bourgeons pointent sur nos arbres fruitiers, signe qu'il est temps de mettre de l'ordre dans nos demeures. L'heure du nettoyage de printemps a sonné ! Videz vos armoires, étagères, galetas et moindres recoins. Débarrassez-vous de tous ces jeux qui vont encombrer et qui semblent encore pouvoir servir et apportez-les-nous. Un coup de fil, un petit mail et on organise tout ça vite fait...

Un grand merci à la commission SAC et au Conseil Communal qui ont initié ce projet et qui mettent à disposition une partie importante du budget ainsi que le local. Les frais engendrés par la rénovation du local sont également entièrement pris en charge par la commune. Des infrastructures modernes mais aussi la formation que nous allons suivre prochainement vous garantissent un accueil chaleureux et professionnel dans votre future ludothèque.

Si l'évolution de nos périples vous interpelle ou si, encore mieux, vous avez envie d'y participer, qu'à cela ne tienne : contactez-nous ou communiquez-nous votre adresse e-mail et vous recevrez automatiquement un bulletin d'information que nous écrivons régulièrement. Plus nous sommes de bénévoles, mieux c'est ! Venez donc nous rejoindre...

Vous trouverez également sur le site de la commune de Nendaz www.nendaz.org

infos pratiques

COMITÉ

- Sarah Praz, présidente, responsable communication-matériel-local
- Marielle Charbonnet, secrétaire, responsable animation
- Nicole Mariéthoz, caissière, responsable jeux
- Carole Pierrehumbert Heuri, membre, responsable informatique-bénévoles

ADRESSE DE CONTACT

- Sarah Praz
La Cood – 1996 Basse-Nendaz
027 288 15 40
sarah.greg@bluewin.ch



www.nendaz.org la page internet de la ludothèque, que vous pouvez aisément consulter. Tous les renseignements utiles y seront mentionnés.

Toutes vos contributions qu'elles soient d'ordre matériel ou financier ou qu'il s'agisse de votre temps, sont évidemment les bienvenues. Nous nous réjouissons de vous rencontrer, de collaborer avec vous ou tout simplement de vous recevoir prochainement à Lud'Oasis et de vous offrir toute une palette de jeux variée et divertissante.

EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDAZ.ORG/LUDO



La classe de 6^e primaire de Basse-Nendaz.

et que Nendaz bouge!

par Mélanie Mc Krory



Pour la cinquième année consécutive la commune de Nendaz se prépare à vivre LA semaine du sport. Elle aura lieu du mercredi 5 mai au mercredi 12 mai 2010.

La Suisse bouge est un programme de l'Office Fédéral du Sport et de Promotion Santé Suisse qui a pour vocation de promouvoir le sport dans les villes et les communes. Le concept de la Suisse bouge se traduit par un défi intercommunal: chaque commune ou ville participante comptabilise les minutes de sport accumulées par tous les participants. Cette année nos compétiteurs sont les communes de **Bagnes et d'Orsières**. L'occasion pour nous de réaliser un projet en collaboration avec nos voisins et ainsi de tisser des liens.

Vous souhaitez «bouger» plus, diversifier vos activités ou simplement profiter d'une agréable soirée de printemps? Profitez de ces journées sportives pour découvrir notre programme riche et diversifié élaboré pour vous avec l'aide des sociétés sportives et culturelles de Nendaz, des moniteurs de Nendaz Sport mais aussi de toutes ces personnes qui contribuent à animer notre commune et à promouvoir le sport. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts: vous avez, par exemple, la possibilité de profiter de balades printanières qui vous permettront de voyager dans l'histoire de nos villages et ainsi de muscler votre mémoire. L'occasion également de découvrir de nouvelles activités: de tendre votre arc, de pointer ou simplement d'ajuster votre tir,

de reprendre la balle au rebond ou de faire claquer votre revers, à moins que vous ne préfériez tel Fred Astair faire claquer vos claquettes. Les enfants ne sont pas en reste: un jeu de piste a été établi pour leur plus grand plaisir.

Le programme

Le coup d'envoi de la Suisse bouge sera donné le **mercredi 5 mai à 17h00** à Aproz. Au programme un slow-up où l'on vous attendra à pied, à roller ou à vélo. **La route cantonale entre Aproz et Riddes sera fermée pour l'occasion.** De nombreuses activités sont prévues les **6 et 7 mai** à Haute-Nendaz. La semaine sportive se poursuivra à Basse-Nendaz du **10 au 12 mai**. Retrouvez toutes les activités de la semaine dans le programme de la Suisse Bouge. ■

DATE	LIEU	09:30 - 12:00	13:30 - 16:30	17:30 - 20:30
Mercredi 5 mai	Aproz			Mini slow-up Route Aproz-Riddes fermée à la circulation dès 17h
Jeudi 6 mai	Haute-Nendaz Centre sportif	Balade avec des accompagnatrices de moyenne montagne Tir à l'arc. VTT Balade pour tous Kinball Cours de claquettes	VTT balade tranquille Tir à l'arc. Beachvolley Balade d'orientation VTT agility VTT descente freeride Initiation à la pétanque Nordic walking	Remise des mérites sportifs dès 19h Spectacle d'Anthony Kavanagh dès 20h30 dans le cadre de Solid'Air
Vendredi 7 mai	Haute-Nendaz Centre sportif	Parcours vita accompagné Kinball Tir à l'arc Balade en VTT Tennis de table	Tennis de table Kinball Streethockey Beachvolley Tennis	Tir au petit calibre (stand de tir Tsamparro) Streethockey en VTT Circuit vélo adulte et ado Balade Chasse au trésor (4-8 ans)
Samedi 8 mai		JOURNÉE SOLID'AIR		
Lundi 10 mai	Basse-Nendaz Centre scolaire La Biolette		Nordic walking (adulte)	Balade et culture en compagnie de Yvan Fournier et Albert Lathion Volley détente adulte (initiation)
Mardi 11 mai	Basse-Nendaz Centre scolaire La Biolette	Nordic walking (adulte)		Initiation au volleyball Pétanque
Mercredi 12 mai	Haute-Nendaz Basse-Nendaz		Animations au centre sportif: beachvolley, football, tennis, tournoi de football (sélection tournoi scolaire)	Initiation au badminton

Les heures des différentes activités seront communiquées dans un tous ménages distribué début mai

Nendaz Sport: le réseau communal du sport

par Mélanie Mc Krory



En 2003 la commune de Nendaz a fait office de pionnier en créant le réseau sportif local « Nendaz Sport ». Le principal objectif de Nendaz Sport est d'encourager la pratique du sport afin d'améliorer le bien-être et la santé des habitants et des hôtes de Nendaz. Découvrez Nendaz Sport en photos.

Nendaz Sport complète les nombreuses activités proposées par les sociétés sportives locales et permet aux plus jeunes comme aux aînés de découvrir de nouvelles activités sportives au sein d'un groupe dynamique. Le réseau local permet également de

répondre aux besoins d'animations d'une station touristique et d'optimiser l'utilisation d'infrastructures telles que le centre sportif.

Nendaz Sport, c'est :

- Près d'une trentaine d'activités sportives pour tous les âges, des animations pour nos hôtes et un réseau d'une vingtaine de moniteurs qualifiés et très motivés.
- Un programme adulte renouvelé au rythme des saisons (août à décembre/ janvier à mars/ avril à juin). Le prix de la séance est de CHF 5. Les carnets sont en vente au secrétariat

communal et à l'Office du tourisme. Le système de coupons permet de se rendre à tous les cours proposés et ainsi de découvrir différentes activités.

- Un programme sportif (dates) pour les enfants et les jeunes comprenant de nombreuses activités en salle, à la piscine ou à l'air libre.

Tous les cours sont disponibles sur www.nendaz.org. Profitez de Nendaz Sport et découvrez dès aujourd'hui le tout nouveau programme Nendaz Sport pour les adultes.



Tous les mardis soir les enfants se retrouvent pour deux heures de cours à la salle du cycle d'orientation



Le cours de badminton a lieu tous les mercredis soir à la salle de la Biolette



Pour les adeptes de la gymnastique douce et relaxante, le cours Pilates continue tous les mercredis soir à la salle du cycle d'orientation



Le cours de Hip-hop a d'abord été lancé sous forme d'animation pour nos hôtes. Il a connu un réel engouement chez les jeunes nendards. Il y a maintenant deux cours le vendredi soir au centre sportif. Un cours adulte est proposé dans le nouveau programme pour ce printemps



Les aînés ne sont pas en reste. Nendaz Sport propose différents cours de gym dans les divers centres scolaires, comme ici à Brignon

EN SAVOIR PLUS
WWW.NENDAZ.ORG/NENDAZ-SPORT

centre sportif, été 2010

par Fabien Fournier



Le Sportpass

Les avantages du Sportpass sont les suivants :

- Accès libre aux infrastructures du centre sportif: patinoire, piscine, squash de Siviez et tennis.
- Des réductions de prix sur les cours de natation et d'Aquagym.
- Le Sportpass est valable une année. Il est disponible à l'office du tourisme.

TARIFS

1 enfant (-16 ans)	100.-
1 adulte	210.-
Famille 2 personnes	265.-
Famille 3-4 personnes	320.-
Famille 5-6 personnes	345.-
Famille 7-8 personnes	370.-

Tennis

Le tennis du Chaëdoz est ouvert. Les réservations s'effectuent au restaurant le Chant du Torrent.

TARIFS

20.- de l'heure
Gratuit avec 2 sportpass
10.- avec 1 sportpass

En raison de travaux prévus, les tennis de la patinoire ne seront pas disponibles cet été.

Piscine été 2010

HORAIRES

Du 12 au 25 juin: 13h00 - 19h00
Du 26 juin au 22 août: 10h00 - 20h00
Du 23 août au 29 août: 13h00 - 19h00
26 juillet soirée pleine lune.
Ouverture jusqu'à 22h00

TARIFS

1 entrée piscine adulte	6.-
10 entrées piscine adulte	54.-
1 entrée piscine enfant	4.-
10 entrées piscine enfant	36.-
1 heure tennis	20.-
½ heure squash	15.-



Cours de natation

(dès le 1^{er} juillet)

COURS COLLECTIFS

30.- la semaine / 30 minutes par jour du lundi au vendredi. 25.- avec le sportpass. Inscriptions à la buvette de la piscine **027 288 68 30**

Cours débutants: 10h00 - 10h30

Cours moyens: 10h30 - 11h00

COURS PRIVÉS

30.- les 30 minutes (avec l'entrée à la piscine comprise). 25.- avec le sportpass. Inscriptions au **079 827 56 33, Marie Depreter**

Cours de gym dans l'eau

(dès le 1^{er} juillet)

Lundi et jeudi de 9h00 à 10h00

Prix: 10.- la séance (avec l'entrée à la piscine comprise) / 5.- avec le sportpass.



La commission Sport-Animation-Culture

manifestations 2010

23, 24, 25.04 44^e Amicale des Fanfares DC du district de Conthey

23, 24, 25, 30.04
+ 1, 2, 7, 8, 9,
12, 13, 14, 15.05 Théâtre Mim'Osa

1.05 100^e anniversaire Banque Raiffeisen aux Ecluses,
Haute-Nendaz

6.05 Remise des mérites et distinctions sportifs et culturels

6.05 Spectacle Anthony Kavanagh

6-12.05 Semaine sportive : la Suisse bouge

8.05 Solid'air

17.07 Tournoi Beach Volley

7, 14, 21, 28.07
+ 4, 11, 18.08 Marché Nendard

9, 16, 23, 27, 30.07
+ 6, 13.08 Festival Guitare classique Bleusy

22.07 Bibliothèque de Nendaz : «Escale au Pérou»

23, 24, 25.07 Festival de cor des Alpes

1.08 1^{er} août sur l'Alpe

6, 7.08 Si on chantait

7.08 Démonstration de modèles réduits à Siviez

14.08 Braderie

15.08 Tournoi de pétanque à Siviez

21.08 Grand Raid

24.08 Fête de la St-Barthélémy à Cleuson

18.09 Fête de la guyènèfle au moulin du Tsâblo

23.10 Concert La Chanson de la Montagne

4.12 Concert Ej'Ecohyœü de Ninda

26.12 Concert de Noël : Octuor Vocal de Sion



l'importance du bénévolat dans notre société

par Nadine Venetz, présidente de la commission « Sport-Animation-Culture »

Je prends ici un peu de mon temps et du vôtre pour mettre en évidence ce que tous les bénévoles savent offrir et qui est devenu si rare de nos jours: leur temps.

J'ai envie de vous parler de toutes ces personnes qui s'engagent et s'activent parce qu'elles ont suffisamment d'intérêt pour les autres et qu'elles offrent généreusement la seule chose qui est précieuse à chacun d'entre nous, la disponibilité. **Le formidable engagement des bénévoles nous concerne tous** à un moment ou à un autre de nos existences. Ce volontariat est un réel moteur pour une vie de qualité et de bien être dans de multiples domaines. A l'origine de cet engagement nous retrouvons des qualités fondamentales qui sont celles du cœur: volonté, spontanéité, altruisme.

Le bénévole accomplit de façon désintéressée un travail sans qu'il puisse y être contraint. En mettant toute son énergie pour la réalisation d'un projet, il s'investit largement pour la réussite et la pérennité de celui-ci. Etre bénévole c'est offrir de son temps. C'est également une démarche personnelle pour s'ouvrir aux autres, donner sans compter, c'est favoriser les contacts sociaux, permettre de tisser des liens solides. En mettant à disposition leurs compétences les bénévoles se rencontrent et s'enrichissent mutuellement tout en faisant fructifier et grandir leur créativité.

En Suisse, une personne sur quatre est bénévole, ce qui représente plus d'un million et demi d'habitants. On classe le bénévolat en deux grandes familles. Dans la première on retrouve toutes les aides apportées aux proches et aux habitants. Dans l'autre, le bénévolat plus formel qui représente les missions accomplies dans les cadres associatifs des domaines sociaux, sportifs, culturels, religieux, politiques, ainsi que les domaines de l'animation. Les personnes bénévoles sont ainsi le ciment d'une vie sociale qui profite à toute la population.

Le travail bénévole est clairement indispensable

Par leur engagement souvent discret, loin des feux de la rampe, ils ne se font pas remarquer pourtant ils sont là... **Sans le bénévolat nombre de choses ne seraient pas réalisables.** Pour s'en convaincre il suffit de lire quelques chiffres statistiques. Le poids économique qu'il représente est loin d'être négligeable. En 1997 la valeur monétaire du travail bénévole a été estimée. S'il avait fallu payer toutes les heures fournies, il en aurait coûté cette année là 19,4 milliards de francs à la Suisse (Office Fédéral de la Statistique, 1999. Evaluation monétaire du travail non rémunéré. Neuchâtel - Office Fédéral de la Statistique, 1999. Du travail mais pas de salaire. Neuchâtel). Malgré cette réalité et sans réel statut l'acti-

tivité des bénévoles semble néanmoins être reléguée au deuxième plan, et demeure dans l'ombre.

À quoi ressemblerait notre société sans les bénévoles? Comment fonctionneraient les associations sans les bénévoles?

Une association sans bénévole ne peut pas exister car le dynamisme, la réputation, le savoir-faire, l'utilité d'une association sont directement liés à la volonté des bénévoles qui la composent.

L'engagement bénévole doit bénéficier d'une reconnaissance

Il ne faut jamais manquer de mettre en évidence l'ampleur et la grande valeur du travail des bénévoles ainsi que l'impact qu'il produit sur notre société. Les bénévoles ont besoin d'avoir des partenaires attentifs et forts qui entendent, écoutent, et reconnaissent leur travail, pas simplement comme une aide gratuite, mais bien comme une contribution indispensable. La réelle valeur de leur présence se doit d'être mise en lumière, ils doivent être soutenus et encouragés dans leur rôle. **Bien plus qu'un simple acte gratuit ou qu'un rôle bouche-trou, le bénévolat doit être considéré comme une réelle contribution au bien être et au bien vivre dans notre pays, dans notre commune. Le bénévolat, synonyme d'engagement citoyen est l'es-**

sence même de la vie sociale et il doit le rester.

Les entreprises soutiennent effectivement et traditionnellement le bénévolat par des dons et diverses prestations offerts aux organisateurs de manifestations locales. Cette approche généreuse muée par la tradition est révélatrice d'une reconnaissance certaine. Plus encore, les responsables des ressources humaines pourraient aussi faire passer un message à leurs collaborateurs en les invitant à s'engager dans le domaine social à travers des démarches volontaires qu'ils seraient heureux de soutenir.

Aujourd'hui les responsables associatifs reconnaissent éprouver des difficultés à trouver de nouveaux membres et se plaignent du manque de relève. L'égoïsme et l'individualisme auraient-ils le vent en poupe? Je ne le pense pas. La société a évolué. Les jeunes gens, en particulier, participent au processus de mobilité inéluctable. Les

changements d'employeur et des lieux de travail sont devenus aujourd'hui des paramètres incontournables. Aux engagements sur le long terme les plus jeunes préfèrent, semble-t-il, appartenir à des formes moins structurées. D'autre part l'évolution des mœurs a entraîné un foisonnement d'associations. Le choix est tellement important et diversifié que la répartition des engagements s'en trouve réduite dans les associations plus traditionnelles.

Malgré ces mutations la vie associative perdure, les bénévoles sont toujours présents. Certes, il faut savoir les remercier mais cela ne suffit pas il faut vraiment les soutenir et les encourager de façon effective et visible. Le bénévolat fait partie intégrante de notre culture quotidienne et ne pourra continuer à se développer sans observer et respecter ces conditions.

La reconnaissance passe par une plus grande visibilité il est temps que les médias, le monde politique, toutes les

institutions publiques révèlent tout le travail accompli par le volontariat de toutes celles et de tous ceux qui œuvrent dans le bénévolat.

Le travail bénévole doit continuer à exister en parallèle et comme complémentarité aux tâches assumées par les pouvoirs publics.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour m'exprimer et pour transmettre en mon nom et en celui du Conseil Communal de Nendaz, UN GRAND MERCI, à chacune et à chacun d'entre vous qui faites généreusement don de votre temps, de votre talent et de votre passion pour toutes les causes qui produisent leurs fruits au sein de notre Commune.

L'année 2011 sera l'année internationale du bénévolat c'est de bonne augure, je me réjouis et ose espérer que ce contexte favorisera la visibilité et la reconnaissance que le volontariat mérite mille fois.



Sondage UNIPOP

Pratiquer un loisir, développer ses connaissances et son savoir-faire, rencontrer des personnes avec les mêmes centres d'intérêts, satisfaire sa curiosité, découvrir, voyager, mais aussi partager une passion...ce sont là quelques activités qu'offre une structure telle que l'Unipop. Très bien organisée en Valais comme ailleurs en Suisse, l'Unipop permet de partager toute forme de savoir qu'il soit pratique, ludique ou artistique. Nous souhaitons repenser et valoriser l'Unipop de Nendaz. Afin qu'elle continue à être une plateforme vivante qui permette l'échange, nous sollicitons votre avis:

- Comment imaginez-vous l'Unipop?
- Quel rôle devrait selon vous jouer l'Unipop?
- Quels cours souhaiteriez-vous suivre dans le cadre de l'Unipop?

Merci de participer à ce sondage et de nous communiquer vos attentes en nous écrivant à unipop@nendaz.org

sondage SMS

SOUHAITEZ-VOUS PLUS D'ACTIVITÉS CULTURELLES À NENDAZ ?

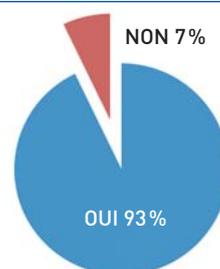
- Si vous estimez que Nendaz manque d'activités culturelles, envoyez le texte **NENDAZ SONDAGE 2A** au **363**
- Si au contraire vous êtes satisfaits de l'offre culturelle, envoyez le texte **NENDAZ SONDAGE 2B** au **363**

Vous pouvez nous écrire **dès aujourd'hui et jusqu'au 30.05** au numéro **363**

Merci de participer à ce sondage. Les résultats seront communiqués lors du prochain Nendaz Panorama.

(Le SMS coûte CHF 0.20)

Résultat du sondage «INTÉRÊT AU SERVICE PAR SMS»





agence locale AVS, qu'est-ce?

par Claude Follonier, directeur de la Caisse de compensation du canton du Valais

C'est un organe de liaison prévu dans la loi sur l'AVS entre les caisses cantonales de compensation et la population des cantons. L'agence locale AVS assure l'information générale des habitants de la Commune au niveau de l'AVS/AI/APG/AC/AF, aide les assurés à remplir les formulaires d'affiliation à la Caisse de compensation ou de demandes de prestations, contrôle et vise les formulaires et annonce les changements intervenus au niveau des assurés.

Le préposé ne décide pas du droit à une prestation, ne calcule pas de rentes, car ces tâches sont dévolues au personnel de la Caisse de compensation. En revanche, il a des contacts avec les collaborateurs des services qui gèrent les divers domaines pour les assurés de la Commune.

L'agence locale doit effectuer des travaux particuliers pour différents services de la Caisse de compensation :

Service des cotisations

Il s'agit de contrôler que les personnes soumises à cotisation, habitant la commune, soient bien assurées à l'AVS, soit par l'intermédiaire d'un employeur, soit en tant que personnes de condition indépendante ou comme personnes sans activité lucrative. La caisse de compensation du canton du Valais tient par ailleurs le fichier central de tous les affiliés du canton.

Il faut noter qu'une année manquante de cotisation AVS provoque en général une réduction de 1/44 de la rente AVS ou AI et peut nécessiter l'octroi de

prestations complémentaires AVS/AI pour lesquelles la Commune doit contribuer au financement avec la Confédération et le canton.

L'agent doit parfois intervenir sur mandat de la Caisse de compensation lorsqu'un employeur domicilié sur la commune n'a pas remis son décompte à la fin de l'année malgré plusieurs rappels. Il en va bien sûr de l'inscription sur leurs comptes individuels des revenus des salariés qui constituent la base pour le calcul des futures rentes

Service des rentes et prestations complémentaires AVS/AI

Il faut contrôler et vérifier les informations figurant sur le formulaire de demandes de prestations selon les renseignements à disposition de l'Administration communale. En matière de prestations complémentaires AVS/AI, la situation économique réelle des assurés est très importante: p.ex. rentes du 2^e ou 3^e pilier, état des titres, actes de partage. Elle influence directement la prestation versée à l'assuré qui doit couvrir la différence entre les dépenses reconnues et les revenus pris en compte.

Les informations concernant les décès, les changements d'état civil, d'adresses doivent être également communiquées à la Caisse de compensation afin d'éviter des restitutions de prestations versées à tort.

Service des allocations

Les contrôles et les annonces de renseignements concernent notamment

les types de permis de séjour ainsi que le domicile des enfants qui peuvent également influencer le droit aux allocations familiales pour les personnes travaillant dans l'agriculture et pour les personnes sans activité lucrative. Les allocataires doivent également transmettre les certificats d'allocations familiales à l'agence AVS pour visa.

Conclusion

Le titulaire de l'agence locale AVS ne connaît pas tout de l'AVS et des autres assurances sociales pour lesquelles il est une courroie de transmission essentielle. Par contre, il est en mesure d'orienter la population vers les personnes compétentes de la Caisse de compensation du canton du Valais ou d'autres institutions qui pourront donner des réponses aux diverses questions qu'elle pose. Au surplus, les agents AVS sont tenus au secret professionnel à l'instar du personnel de la Caisse de compensation.

Agence communale AVS: les coordonnées utiles

Adresse: rez-de-chaussée de l'EMS Foyer Ma Vallée, à Basse-Nendaz.
Horaire: tous les jours ouvrables de 14h à 17h.

Agent AVS: M. Pascal Praz
T 027 289 57 00 - F 027 289 57 01
E-mail: social@nendaz.org

Les différents formulaires utiles peuvent être téléchargés sur le site suivant: www.avs.vs.ch